

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/12/2022

Ivry-sur-Seine : 292 personnes mises à l'abri

Les services de la préfecture du Val-de-Marne ont procédé, avec l'appui des services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, à la prise en charge de 292 personnes à Ivry-sur-Seine, sous le pont Mandela.

Depuis plusieurs semaines la préfecture du Val-de-Marne en lien avec les services de la Préfecture de la région d'Île-de-France assurent un suivi attentif du campement d'Ivry-sur-Seine. Elle a notamment mandaté, le 18 novembre dernier, l'opérateur de maraude France Terre d'Asile pour y faire un diagnostic des personnes présentes.

Les comptages de fin novembre faisaient état de 200 à 400 personnes sur le campement. Pour y faire face, les services de l'État ont identifié au cours des deux dernières semaines les places d'hébergement permettant de procéder dans de bonnes conditions à cette opération de mise à l'abri.

Ainsi, toutes les personnes sur places, soit 292, ont été prises en charge dans des centres d'hébergement et dans un gymnase mis à disposition par la ville d'Ivry dans le cadre d'une réquisition de l'État. Elles bénéficieront d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées au regard de leur situation individuelle.

Depuis le début de l'année en Île-de-France, 5 897 personnes ont ainsi été mises à l'abri grâce aux 18 opérations conduites par les services de l'État.

La mobilisation de l'État pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 234 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Les chiffres clés :

- 292 personnes mises à l'abri pour l'opération sous le pont Mandela, à Ivry-sur-Seine
- 18 mises à l'abri en 2022 au bénéfice de 5 897 personnes
- 234 000 orientations vers des solutions d'hébergement en région depuis le mois de janvier 2022 dans le cadre du schéma national des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR).

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

Mél : pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture du Val-de-Marne

Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr